

Questions diverses des parents d'élèves  
Conseil d'école élémentaire du 25 avril 2019  
Ecole E Ehrard St Martin du Var

*(Remarques retranscrites telles quelles et Réponses apportées en rouge)*

➤ CP : faire un geste sur le tarif de la cantine lorsqu'on garde les enfants à la maison (les jours de grève par exemple).

La Mairie a mis en place un service d'accueil pour les jours de grève. Elle ne peut donc pas à la fois accueillir les élèves et rembourser les parents. M. le Maire rappelle, en outre, que le prix facturé aux familles pour la restauration scolaire est moins élevé que celui payé en réalité.

➤ CPA : une sortie scolaire de fin d'année est-elle prévue ? Si oui, merci de nous indiquer la date et le lieu de sortie.

La classe de CPA sortira au Parc Phoenix le 25 juin.

Les enseignants rappellent qu'ils font en sorte de prévenir les parents suffisamment à l'avance.

➤ CE1 : pour quand est-il prévu que la rentrée se fasse par l'entrée principale ? Problème de stationnement le matin, des parents se permettent de retirer les barrières de sécurité...

Depuis la rentrée des vacances, l'entrée se fait à nouveau par l'entrée principale.

➤ CE1 : est-il possible d'espacer les heures de rentrée et de sortie des 2 écoles ?

Ceci est déjà organisé : il y a déjà un décalage entre les deux écoles.

M. le Maire explique qu'un changement suppose une logistique complexe : modifier les horaires des transports scolaires, du périscolaire, des enseignants... Chacun s'accorde pour dire qu'en amenant un enfant en élémentaire à 8h15, on peut en amener un autre en maternelle avant 8h30.

➤ CE1 : la saleté des toilettes du city stade.

Un devis a déjà été demandé pour les toilettes du city stade. Mme Juanes rappelle qu'il n'y a pas de problème de propreté car les femmes de ménage passent très régulièrement. Le problème est dans la vétusté du bâtiment.

➤ CE1 : le passage du souffleur pour les feuilles qui dérange le bon déroulement des cours.

Des enseignants se plaignent également du passage quasi-quotidien du souffleur pendant plus d'une heure devant l'école. Mme Chaix propose d'utiliser un aspirateur spécial qui ne fait pas de bruit, mais M. le Maire explique que la Métropole, qui dirige ces opérations, n'en dispose pas. Il s'est cependant engagé à leur parler de ce problème de nuisance sonore.

➤ CE2 : suggestion : recevoir par mail ou sms la copie des devoirs à faire.

Les enseignants ne fonctionnant pas comme ça estiment que les élèves doivent avant tout apprendre à noter eux-mêmes leurs devoirs.

➤ ... : il n'existe à ce jour aucun moyen de communication fiable avec l'école en cas d'urgence ( fils resté 45 min seul un jour de panne de voiture du parent). Même la Mairie n'a rien fait...

Quand un parent appelle l'école à 16h25, il doit comprendre que personne ne répondra car les enseignants sont en train de sortir. Ils demandent à ce que les parents anticipent au maximum leur appel. Mme Juanes assure qu'elle consulte plusieurs fois par jour le répondeur de l'école. Les parents doivent absolument laisser un message.

Les parents doivent donner de bonnes habitudes de conduite à leurs enfants : (et disposer eux-mêmes du répertoire de numéros utiles donnés en début d'année : école, Mairie, animateurs du périscolaire...) : quand un élève sort, s'il ne voit pas la personne qui était censé venir le chercher, il doit se rapprocher de son enseignant et lui en parler, voire taper à la porte et prévenir. Les enseignantes de petites classes (CP-CE1) assurent qu'elles surveillent systématiquement tous les soirs qu'il ne leur reste pas d'élèves. Cependant, l'équipe enseignante rappelle que, contrairement au règlement de l'école maternelle, les enseignants de l'école élémentaire n'ont pas obligation de laisser leurs élèves à des adultes notés sur une fiche. Ils ne sont plus responsables de leurs élèves une fois la porte franchie. Selon la Loi, ils sont dans l'illégalité s'ils les récupèrent après le temps scolaire.

➤ CM2 : ce n'est pas la première fois qu'un enfant mange des chips à la cantine ( hors jours de grève du périscolaire) alors que les autres classes ont eu autre chose ! Exemple : le jeudi 28 mars 2019. Suggestion : une meilleure gestion des stocks serait nécessaire afin que le dernier service ne soit pas lésé.

Mme Geay confirme que le jeudi 28 mars, les deux services de l'élémentaire ont eu des chips à la place des pommes crispy notées sur le menu (contrairement aux maternelles).

Mme Geay nous explique, d'une part, que la restauration scolaire, toujours selon la décision de la diététicienne, qui tente au mieux d'équilibrer les repas, notamment lors des pique-niques, donne très rarement des chips, et, d'autre part, qu'ils disposent d'un stock de chips qui sert à l'école élémentaire les jours d'intempéries où les élèves seraient obligés de rester à l'école élémentaire pour se restaurer. Or, ce stock arrivant à la date limite de consommation, et dans un souci de bonne gestion des stocks, la diététicienne a pris la décision de donner ces chips à manger.

➤ CM2 : demande d'informations sur le Collège : date de la réunion, choix d'options.

Les parents des élèves de CM2 auront une réunion le 4 juin au Collège Louis Bréa (jour de la visite du Collège par les élèves). Lors de cette réunion, les parents retireront un dossier à remplir.